

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALPHI COTE D'IVOIRE » en abrégé « ALPHI CI »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU
BOULEVARD CLOZEL, Lot 240, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALPHI COTE D'IVOIRE » en abrégé

« ALPHI CI »

Objet : Le négoce, la location, le courtage, le commissionnement de tout matériel de coffrage, et de matériel de sécurité s'y rapportant, étaielement, échafaudage;

- le conseil et la gestion aux entreprises dont l'activité entre dans l'objet social ci-dessus;

- la fabrication, l'assemblage, la finition, la pose de coffrage, échafaudage, étaielement sur le bâtiment et le génie civil; Et, plus en généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilière, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la Société ou à tous autres objets similaire ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU
BOULEVARD CLOZEL, Lot 240, Ilot 104

Dirigeant(s) M SOUVIGNET ALEXANDRE STEPHANE ANDRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08601 du 03/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56823/GTCA/RC/2023 du 03/08/2023

